

Rousseau juge de Jean-Jacques

Études sur les *Dialogues* / Studies on the *Dialogues*

sous la direction de /edited by

Philip Knee et Gérard Allard

Pensée Libre N° 7

CANADIAN CATALOGUING
IN PUBLICATION DATA

DONNÉES DE CATALOGAGE
AVANT LA PUBLICATION

Main entry undert title:

Vedette principale au titre:

Rousseau juge de Jean-Jacques :
Études sur les *Dialogues*

Rousseau juge de Jean-Jacques :
Études sur les *Dialogues*

(Pensée Libre: no. 7)
Text in French and English.
Includes bibliographical referen-
ces.
ISBN 0-9693132-6-8

(Pensée Libre: no. 7)
Texte en français et en anglais.
Comprend des références biblio-
graphiques.
ISBN 0-9693132-6-8

I. Rousseau, Jean-Jacques, 1712-1778. Studies on *Dialogues*. Knee, Philip and Allard, Gérald. II. North American Association for the Study of Jean-Jacques Rousseau. III. Title: Rousseau juge de Jean-Jacques, Studies on the *Dialogues*. IV. Series.

I. Rousseau, Jean-Jacques, 1712-1778. Études sur les *Dialogues*. I. Knee, Philip et Allard, Gérald. II. Association nord-américaine des études Jean-Jacques Rousseau. III. Rousseau juge de Jean-Jacques : Études sur les *Dialogues*. IV. Collection.

The publication of this volume was made possible by the cooperation of the North American Association for the Study of Jean-Jacques Rousseau and Université Laval, Québec.

Ouvrage publié grâce au concours de l'Association nord-américaine des études Jean-Jacques Rousseau et de l'Université Laval, Québec.

© Association nord-américaine des études Jean-Jacques Rousseau /North American Association for the Study of Jean-Jacques Rousseau, 1998.

ISBN 0-9693132-6-8

Collection *Pensée Libre* dirigée par Guy Lafrance.
Pensée Libre series editor: Guy Lafrance.

Imprimé au Canada
Printed in Canada

INTRODUCTION

Rousseau et les *Dialogues* ou Jean-Jacques dans le labyrinthe

En avril 1776, les flâneurs parisiens s'exposaient à faire une étrange rencontre. Un homme vêtu d'un habit gris à ramages allait dans les rues, dans les promenades, aux Tuileries, une liasse de feuillets en poche. Il guettait les passants, cherchant dans la foule les visages les plus ouverts, les regards les plus droits. Il s'approchait comme un pauvre qui mendie et tendait sans rien dire un billet en tête duquel on pouvait lire: *À tout Français aimant encore la justice et la vérité.* Lamentable et pathétique, le texte les conjurait d'être enfin équitables et honnêtes. Ceux qui ne s'écartaient pas tout de suite s'arrêtaient un instant, tournaient et retournaient ce prospectus insolite, puis, lisant la suscription, déclaraient avec une féroce ingénuité qu'il ne s'adressait pas à eux et le lui rendaient. Ils reprenaient leur marche indifférente ou pressée, déjà oublieux de ce fou à l'œil étincelant dont ils ignoraient le désespoir. Lui restait là, les larmes aux yeux, ses billets à la main, que le vent faisait crisser comme des feuilles mortes. Pas un seul ne lut son appel. Il était dans un désert d'hommes. Alors il envoya des copies aux inconnus qui demandaient à le voir. Pour les recevoir, il exigeait une réponse. « Ma demeure et mon cœur, écrit-il le 23 mai à Mme de Saint-Haon, sont ouverts pour le reste de ma vie à quiconque me dévoilera ce mystère abominable, et s'il m'impose le secret, je promets, je jure de le lui garder inviolablement ¹ » De quel mystère ce fou demandait-il la clé ?

Cette quête tragique constitue l'ultime tentative de Jean-Jacques Rousseau pour se faire entendre, l'aboutissement d'un calvaire intérieur de quatre années au cours desquelles, criant dans un vide sans écho, il a vécu dans les griffes de la Chimère, dans le monde sans couleur, tout en noir et blanc, d'un cauchemar existentiel peuplé de juges invisibles et d'espions sans visage. Il en était sorti une œuvre encore inconnue, faite

¹. *Correspondance complète*, lettre # 7087.

de bribes et de morceaux, cent fois reprise, à laquelle il n'avait travaillé que des moments très courts, incapable d'endurer longtemps le supplice qu'il s'imposait, plongeant au fond du gouffre puis, d'un coup de talon, remontant, comme asphyxié, à la surface pour aspirer une bouffée d'air.

Lorsque parurent les dialogues de *Rousseau juge de Jean-Jacques*, il n'y eut qu'un cri la folie de l'auteur était patente. Quand on prend connaissance du premier, publié en 1780 par Brooke Boothby, Bachaumont y découvre « une imagination noire, exaltée jusqu'au délire, et en même temps une dialectique de la tête la mieux organisée et la plus froide ² ». Dans la *Correspondance littéraire*, Meister s'étonne d'y trouver « tout le désordre d'une sensibilité profondément affectée, un ridicule inconcevable avec la folie la plus sérieuse et la plus digne de pitié ». Ce livre lui fournit même l'occasion de méditer sur ce que Hugo appellera « l'effrayant voisinage » de la folie et du génie « On ne peut douter qu'en écrivant ceci Rousseau ne fût parfaitement fou ; et il ne paraît pas moins certain qu'il n'y a que Rousseau dans le monde qui ait pu l'écrire. Quelles inexplicables disparates ! À quoi tient donc le système de nos idées ? Comment, au même instant, la sagesse et la folie, le talent et l'imbécillité peuvent-ils occuper ainsi le même cerveau ? Il est donc vrai qu'un ressort de cette merveilleuse machine peut se déranger entièrement, sans que le mouvement des autres en paraisse altéré³ ? »

Meister devait y revenir deux ans plus tard, à propos de la première partie des *Confessions*, qui elles-mêmes montrent Rousseau « véritablement fou ». Cette fois moins perplexe, il ne voulait plus voir dans les *Dialogues* qu'un « ennuyeux rabâchage ». Quant à La Harpe, dans sa correspondance avec le Grand-duc de Russie et le comte Schuvalov, il y distingue la production « la plus honteuse pour l'esprit humain, [...] l'ouvrage d'un délire complet », où l'orgueil interdit d'excuser les égarements « À travers cette inconcevable démence, on voit percer un orgueil hors de toute mesure et de toute comparaison, et fait pour diminuer la pitié que peut inspirer une pareille folie. [...] Enfin l'on y voit une tête malade qui se remplit de fantômes pour les combattre ; mais cette maladie est un amour-propre aussi monstrueux que déplorable, dont il n'y eut peut-être jamais d'exemple. Et cet homme est pourtant l'auteur d'*Émile* et d'*Héloïse* ⁴ »

². Bauchaumont, *Mémoires secrets*, Londres, J. Adanesohn, 1777-1789, 36 volumes, tome XV, page 315, 9 septembre 1780.

³. Meister, *Correspondance littéraire*, Genève, Slatkine reprints, 1968, tome XII, page 409.

⁴. La Harpe, *Correspondance littéraire*, tome II, pages 29 et 297.

Ces jugements sommaires se répéteront pendant plus d'un siècle. Lorsqu'on les cite, les *Dialogues* sont expédiés en quelques mots, moins œuvre littéraire que document médical attestant l'aliénation. En 1907, Jules Lemaître retrouve le fou, « pauvre animal poursuivi et traqué par une meute qu'il porte dans son imagination, c'est-à-dire par lui-même », frappé cependant par certaine grandeur funeste de ces interminables « visions de monomane » où s'effondre un esprit « C'est plein de redites et de rabâchages sinistres ; mais cela est souvent magnifique et tragique, et jamais Rousseau n'a été plus grand écrivain que dans certains passages de ces sombres divagations ». C'est bien vu, mais pourquoi faut-il qu'il ajoute « Dans les *Dialogues*, c'est la folie définitive » ? Bernard Bouvier y découvre les symptômes de sa « démence partielle et intermittente que les aliénistes appellent le délire d'interprétation ⁵ » Ernest Seillière prend la relève, pour définir l'auteur comme « un névropathe de génie, tombé avec les années dans la manie bien caractérisée », et Daniel Mornet, reléguant l'ouvrage parmi les produits du « délire de la persécution », l'exclut purement et simplement du champ littéraire « Il intéresse surtout le médecin ou le psychologue qui voudraient suivre dans le détail les troubles de la vie mentale de l'auteur ». Rares sont ceux qui, jusqu'à nos jours, se montrent plus attentifs et plus perspicaces, et même Jean Guéhenno, peu suspect pourtant d'hostilité, corrige mal un adjectif par un autre en assurant « Ce livre dément a parfois une sorte de grandeur shakespearienne ». Quant à Jean Fabre, il s'inquiète toujours de « l'agitation démentielle des *Dialogues* » et s'avoue surpris par cette « introspection délirante, mais chef-d'œuvre de l'éloquence française, [où] une logique souveraine et ruineuse tourne la divagation en démonstration ⁶ ». Plus près de nous encore, Alexis Philonenko s'en détourne « Ce livre n'a pas servi la mémoire de Jean-Jacques, ni en la philosophie où il n'avait plus rien à dire, ni dans le respect qu'on doit à sa personne. On pourrait même souhaiter [qu'il] n'ait jamais vu le jour ⁷ » Robert Osmont et Michel Foucault ont donc longtemps compté

⁵. B. Bouvier, *Jean-Jacques Rousseau*, Genève, A. Jullien, 1912, pages 377 et 378.

⁶. J. Lemaître, *Jean-Jacques Rousseau*, Paris, Calmann-Lévy, 1907, pages 312, 318 et 319 ; E. Seillière, *Jean-Jacques Rousseau*, Paris, Garnier, 1921, page 403 ; D. Mornet, *Rousseau*, Paris, Hatier, 1950, page 166 ; J. Guéhenno, *Jean-Jacques Rousseau*, Paris, Gallimard, 1962, tome II, page 263 ; J. Fabre, préface au tome I des *Œuvres complètes*, publiées par M. Launay, Paris, Seuil, 1967, pages 9 et 10.

⁷. A. Philonenko, *Jean-Jacques Rousseau et la pensée du malheur*, Paris, Vrin, 1984, tome III, pages 278 et 279. On trouvera d'autres appréciations sur la « folie » dans les *Dialogues* chez A. F. Garreta, « Les *Dialogues* de Rousseau paradoxes d'une réception critique », dans *Rousseau et la critique*, édité par L. Clark and G. Lafrance, Ottawa,

parmi les critiques peu nombreux pour qui *Rousseau juge de Jean-Jacques* n'était pas que l'enfant du délire et de la démence.

L'une des raisons pour lesquelles, dans le passé, les rares commentateurs ont posé sur les *Dialogues* un diagnostic de délire interprétatif, est qu'ils y décelaient une rupture avec l'ensemble de l'œuvre antérieure ne voit-on pas déjà Bachaumont ou La Harpe s'étonner que l'auteur d'*Émile*, du *Contrat social* ou de *La Nouvelle Héloïse* soit soudain devenu l'aberrant paranoïaque de *Rousseau juge de Jean-Jacques*? Or il y a là une erreur de perspective qui ignore chez Rousseau la continuité d'un caractère et d'un état d'esprit, qu'il n'est peut-être pas inutile de rappeler brièvement.

On le sait, Rousseau a vécu très tôt l'épreuve de la culpabilité ne sent-il pas peser sur lui - souvent rappelé par son père - le reproche d'avoir causé la mort de sa mère ? En tout cas, il a vite senti le besoin d'expliquer sa conduite, voire de justifier son existence. À seize ans, le protestant en rupture de ban conte sa « petite histoire » à M. de Pontverre, à Mme de Warens, à Mme Basile, à Mme de Vercellis, plus tard à M. de Bonac, à Mme de Merveilleux, au bon Rollichon à Lyon. En 1739, à propos du *Verger de Madame la baronne de Warens*, il croit devoir se justifier d'écrire malgré son dédain du bel esprit et trouver des raisons à sa vie de solitaire. L'année suivante, le *Mémoire* adressé à M. de Mably expose ses principes pédagogiques, mais se livre aussi à un autoportrait et à une première explication de son comportement, que d'aucuns jugent singulier « Je sais, Monsieur, qu'on a cherché plus d'une fois à me faire passer auprès de vous pour un caractère triste et misanthrope... » Faux. S'il a en effet « un penchant invincible à la mélancolie », c'est qu'il a déjà beaucoup souffert et que sa timidité le paralyse « Mais qu'on ne me fasse pas l'injustice de conclure de là que je suis d'un caractère dur et farouche » - car il n'apparaît tel qu'à ceux qui ne se donnent pas la peine de le comprendre. Air connu n'écrira-t-il pas en tête du cahier de la *Muse allobroge*, en 1742, la plainte d'Ovide qui reparaitra en tête du *Premier Discours* et des *Dialogues Barbarus hic ego sum, quia non intelligor illis* ? Conscient déjà de sa différence, il n'est pas encore apte à l'assumer.

Chez lui, autoportrait, explication et justification iront toujours de pair. Le 10 avril 1743, cherchant à effacer le désastreux effet de sa déclaration à Mme Dupin, il écrit ceci, qui annonce un thème omniprésent dans *Les Confessions* « Il est des retours sur nos fautes, qui

valent mieux que de n'en avoir point commis ⁸ » Explication encore en 1749 dans le projet du *Persifleur*, où il se dit tantôt fou, tantôt sage, livré à ses « âmes hebdomadaires », instable et changeant, et il y reviendra dans le Deuxième Dialogue « Il passe d'une extrémité à l'autre avec une incroyable rapidité. » Tout cela ne fait pas encore une autobiographie, mais témoigne d'un besoin tenace et profond de s'analyser et surtout de s'expliquer, qui suppose la conviction précoce d'être incompris, de n'exister dans le regard des autres que comme une silhouette déformée.

Plus tard, son âge et le dénuement sentimental, ses promenades solitaires, sa propension à la rêverie nostalgique le conduiront peu à peu à songer à écrire un récit pour lequel il a dès 1758 commencé à réunir de la documentation. Ses différends avec ses anciens amis le convainquent toujours davantage d'être trahi, méjugé. Le 2 novembre 1757, dans une lettre pathétique à Mme d'Houdetot, il s'écrie « Ah ! si je suis un méchant, que tout le genre humain est vil. Qu'on me montre un homme meilleur que moi. » Déjà le monde entier a tort, lui seul a raison - thème qu'on retrouvera dans le Préambule. Les déceptions et la maladie accentuent ses inquiétudes. En 1761, la crise de terreur déclenchée par l'impression d'*Émile* lui a fait écrire des lettres insensées. Est-il alors intoxiqué par l'urée ou précocement travaillé par l'artériosclérose ? Compréhensif, Malesherbes à son tour a posé un diagnostic, le 25 décembre 1761 Jean-Jacques est un sensible, un mélancolique dont l'état est aggravé par la souffrance et la solitude, car « la cause en est physique ». Les quatre grandes lettres de janvier 1762 s'empressent de rectifier cette analyse erronée, Rousseau y insiste au Onzième Livre des *Confessions* « Je gémissais en me sentant défaillir de penser que je laissais dans l'esprit des honnêtes gens une opinion de moi si peu juste. » C'est qu'il ne veut pas admettre le banal diagnostic physiologique de Malesherbes, et il prétend détromper son correspondant en s'expliquant sur sa prétendue misanthropie, sur son amour naturel pour la solitude, sa paresse, son goût de la retraite. Ici s'annonce la conviction qui dictera *Les Confessions* comme les *Dialogues* et qui suppose que lui seul détient le secret de son être « Je me montrerai à vous tel que je me vois, et tel que je suis, car passant ma vie avec moi je dois me connaître et je vois par la manière dont ceux qui pensent me connaître interprètent mes actions et ma conduite qu'ils n'y connaissent rien. Personne au monde ne me connaît que moi seul ⁹ »

La suite des événements ne cessera de convaincre Rousseau de

⁸. *Correspondance complète*, lettre # 53.

⁹. *Correspondance complète*, lettre # 1622.

l'urgence de substituer la peinture de son être authentique à celle qu'en proposent des ennemis de plus en plus nombreux et agressifs. Lorsqu'il reçoit, le 31 décembre 1764, le scandaleux *Sentiment des citoyens* où il refusera toujours de reconnaître la main de Voltaire, les révélations vraies ou fausses sur sa vie privée lui prouvent que l'on s'acharne à présenter, sous son nom, un *autre* aux regards et que ses *Confessions*, déjà sur le métier, sont une entreprise aussi légitime que nécessaire. Il en achèvera la première partie à la fin de 1767, après les éprouvantes expériences de la lapidation de Môtiers, de l'expulsion de l'île Saint-Pierre, de l'Angleterre et de la querelle avec Hume, les terreurs de Trye. À la fin du Sixième Livre, il est résolu à s'en tenir là « Il faut m'arrêter ici. Le temps peut lever bien des voiles. Si ma mémoire parvient à la postérité, peut-être un jour elle apprendra ce que j'avais à dire. Alors on saura pourquoi je me tais ¹⁰ » Paradoxe le silence auquel il se désespérera un jour de se heurter, c'est Rousseau lui-même qui pour l'instant l'élève entre lui et les autres.

Quand il reprend son manuscrit à Monquin, en automne 1769, c'est ce silence volontaire qu'il décide de rompre « Après deux ans de silence et de patience, malgré mes résolutions, je reprends la plume ¹¹ » Mais dans un état d'esprit qui est déjà celui des *Dialogues* « Les planchers sous lesquels je suis ont des yeux, les murs qui m'entourent ont des oreilles, environné d'espions et de surveillants malveillants et vigilants, inquiet et distrait je jette à la hâte sur le papier quelques mots interrompus qu'à peine j'ai le temps de relire, encore moins de corriger ¹². » La certitude d'un complot s'est ancrée dès Wootton, quand il a compris que Hume, allié à Voltaire et à d'Alembert, s'acharnait à le perdre dans l'opinion publique. Sa folle lettre-fleuve à l'Écossais, le 10 juillet 1766, bâtit déjà le « triple mur de ténèbres » derrière lequel l'enfermeront les *Dialogues* « Oui, M. Hume, vous me tenez... » Depuis, ce qu'il nomme les faits et les preuves n'ont cessé de s'accumuler. Le 3 septembre 1768, il recopie à l'intention de Mme Delessert les *Sentiments du public sur mon compte dans les divers états qui le composent* ¹³. Les retranscrivant à son tour à la date du 22 mai 1787 dans ses *Mémoires secrets*, Bachaumont observera très justement que « ces étranges

¹⁰. *Confessions*, page 272.

¹¹. *Confessions*, page 277.

¹². *Confessions*, page 279.

¹³. *Correspondance complète*, lettre # 6418.

sentences [...] indiquent déjà un germe de cette folie naïve d'un amour-propre ulcéré, développé plus parfaitement dans l'ouvrage de *Rousseau juge de Jean-Jacques*¹⁴ ». Dans la nuit du 8 au 9 novembre 1768, il a découvert dans sa correspondance une lacune qu'il impute à un larcin de d'Alembert et dont il ressort, clair comme le jour, qu'on a tenté de l'impliquer dans l'attentat de Damiens « Pour la première et l'unique fois, écrira-t-il à Malesherbes le 23 novembre 1770, je crus percer le sombre voile du complot inouï dont je suis enveloppé¹⁵. » Et tout s'expliquait avec la même implacable logique qui sera à l'œuvre dans les *Dialogues* son exil en Angleterre, la lettre de Walpole, les manigances de Hume, l'hypocrisie de Mirabeau, les manœuvres de Trye, tout se tenait, il ne manquait pas un maillon à la chaîne. Sur le champ il écrivit à Conti pour lui raconter sa découverte, lui faire part de ses soupçons sur Mme de Luxembourg, le supplier de lui faire savoir de quoi on l'accusait.

Ainsi la crise des *Dialogues* ne fera-t-elle que pousser au paroxysme ses convictions. De quelles monstruosité le voulait-on coupable ? Dès à présent Rousseau se débat dans un univers qui n'existe que dans son esprit, prisonnier d'une logique de la folie, victime et bourreau. Un œil terrible le fixe ; sorti de l'ombre, un doigt accusateur pointe vers lui. Comme dans un cauchemar, il était au banc d'infamie, dénoncé par des juges impitoyables et muets. Au début de 1770, il parle à Mme de Berthier des « noires taupes » et de « leurs manœuvres souterraines¹⁶ » et, le 22 janvier, une lettre à Mme Boy de La Tour affiche pour la première fois le fameux quatrain « Pauvres aveugles que nous sommes ». Et bientôt il se défie de Du Belloy, de Mme de Berthier, puis de Mmes Boy de La Tour et Delessert à qui il se dit, au début de mars, « victime des noirs complots des puissants et des méchants ». Le 26 février 1770, l'interminable lettre à M. de Saint-Germain, sorte de pendant à celle écrite quatre ans plus tôt à Hume, rassemble d'avance la plupart des thèmes des *Dialogues*. On a fait de lui un monstre, on l'a traîné dans la fange, on l'entoure d'espions, on dénature ses propos. S'il reste calme, c'est qu'il médite des crimes ; s'il herborise, c'est pour préparer des poisons. Diderot et Grimm le harcèlent, implacables ; Mmes de Boufflers et de Luxembourg le haïssent, Choiseul se venge¹⁷. On le

¹⁴. Bachaumont, *Mémoires secrets*, tome XXXV, page 138.

¹⁵. *Correspondance complète*, lettre # 6812.

¹⁶. *Correspondance complète*, lettre # 6652.

¹⁷. L'idée était ancienne. En février 1763, il écrit à Moultou « J'ai lieu de croire que tous mes malheurs me viennent d'un passage du *Contrat social* entendu à contresens et dans lequel on a cru trouver une satire, où j'avais cru mettre un éloge (*Correspondance*

dit pourri de débauche, violeur de la chaste Vertier, coupable de tous les vices alors que ses écrits respirent l'amour de la vertu. Un formidable complot l'entoure, mystérieux, insondable, tramé pour le perdre dans l'opinion. On écartera de lui toute explication, on l'accablera d'honneurs dérisoires comme Sancho Pança dans son île, on lui refusera un procès public, on falsifiera ses œuvres, on lui en attribuera de criminelles, on multipliera contre lui les faux témoins, on saura circonvenir jusqu'à ses plus anciens amis, on répandra les portraits qui lui donnent « un air farouche et une mine de Cyclope ». Les *Dialogues* n'ajouteront pas grand-chose à cette lettre où l'on trouve déjà la plupart des expressions qui reparaîtront dans *Rousseau juge de Jean-Jacques*, et l'image terrifiante de l'enterré vif « On me séquestrera du commerce des hommes, même en vivant avec eux ; tout sera pour moi secrets, mystères ou mensonges ; on me rendra étranger à la société sans paraître m'en chasser; on élèvera autour de moi un impénétrable édifice de ténèbres ; on m'ensevelira tout vivant dans un cercueil ¹⁸. » Les propos, les soupçons, les terreurs, les hantises des *Dialogues* sont déjà, dès février 1770, dans cette lettre où Jean-Jacques semble courir dans un labyrinthe comme un rat affolé ¹⁹.

On remarque aussi - elle sera pesante dans les *Dialogues* - la hantise des ténèbres, qui l'habite depuis son enfance « Mon penchant naturel est d'avoir peur des ténèbres, je redoute et je hais leur air noir, le mystère m'inquiète toujours ²⁰. » Si cette peur viscérale a pu s'accroître à partir de 1762, elle représente cependant une composante psychique de son être ²¹. Il suffit en effet de se rappeler l'épisode célèbre de Bossey et de la Bible du pasteur Lambercier et les déclarations réitérées de Jean-Jacques « Rien ne m'épouvanta jamais au grand jour, mais tout

complète, lettre # 2487). » Le 27 mars 1768, il tente de s'en justifier devant Choiseul lui-même (voir *Correspondance complète*, lettre # 6311).

¹⁸. *Correspondance complète*, lettre # 6673.

¹⁹. D. Marie (« Correspondance et autobiographie. Genèse réelle et genèse imaginaire de l'idée de complot dans deux lettres de J.-J. Rousseau », *Études Jean-Jacques Rousseau*, 7, 1995, pages 205 à 221) a rappelé, dans les deux grandes lettres à Hume et à M. de Saint-Germain, les éléments qui annoncent *Les Confessions* et les *Dialogues*.

²⁰. *Confessions*, page 566.

²¹. Voir M. Eigeldinger, *Jean-Jacques Rousseau. Univers mythique et cohérence*, Neuchâtel, La Baconnière, 1978, page 186.

m'effarouche dans les ténèbres ²². » L'obscurité, réelle ou figurée, est pour lui associée au mal, au mensonge, ce qui rend compte, dans les œuvres autobiographiques, de la prolifération des métaphores ténébreuses et terrifiantes.

Vers cette époque, les témoignages abondent dans la correspondance. À Moulou, le 28 mars 1770, il fait allusion au portrait de Ramsay, qui lui donne un air de Cyclope « Comme ils peignent nos visages ainsi peignent-ils nos âmes ; avec la même fidélité. » Quant aux gravures réalisées d'après La Tour, « on les a fait disparaître, ou contrefaire hideusement ». Il lui confie aussi sa conviction de la trahison de Rey « J'ai reconnu que mon homme était enrôlé ²³. » Rentré à Paris, il soupçonne bientôt Dusaulx et, en juillet 1771, il se méfie même de Mme Boy de La Tour « l y a longtemps que je m'aperçois que quelqu'un se cache et s'interpose entre vous et moi ²⁴. » Le 14 août 1772 - mais il en est alors à composer les *Dialogues* - il évoque sa situation devant la marquise de Mesmes « J'en ai senti l'horreur sans en pouvoir percer les ténèbres. J'ai provoqué les imposteurs et les traîtres par tous les moyens permis et justes qui pouvaient avoir prise sur des cœurs humains. Tout a été inutile ²⁵. »

En somme, l'obsession de la surveillance, sinon du complot, remonte loin dans l'existence de Rousseau. Elevé à Genève dans un sévère climat calviniste, il s'est senti très tôt sous le regard d'un juge anonyme et omniprésent. Pour lui, ce regard est malveillance, au moins suspicion. Ce n'est pas pour rien que l'idéal de la fête civique, dans la *Lettre à d'Alembert* ou les *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, est celui de la transparence. Le sentiment de culpabilité, la condamnation intérieure prennent dans le regard d'autrui une sorte de concrétisation objective, son angoisse, à la limite, crée l'objet extérieur ²⁶. Le regard implacable qui, chez Hugo, fixe éternellement Caïn, transperce aussi Jean-Jacques. Il existe donc en lui un très ancien besoin de se défendre, d'échapper à la forme dans laquelle l'emprisonne le regard extérieur pour dévoiler son être authentique, méconnu ou altéré, pour atteindre à une inaccessible innocence. Ennemi du factice, il est à

²². *Correspondance complète*, lettre # 6686.

²³. *Correspondance complète*, lettre # 6699.

²⁴. *Correspondance complète*, lettre # 6875

²⁵. *Correspondance complète*, lettre # 6959.

²⁶. Voir J. Starobinski, *L'Œil vivant*, Paris, Gallimard, 1971, pages 94 et 99.

l'opposé de ces Parisiennes frivoles de *La Nouvelle Héloïse* qui « tirent des regards d'autrui la seule existence dont elles se soucient ». Au contraire, parlant des autres, il dira dans l'« Histoire du précédent écrit » « L'essence de mon être est-elle dans leurs regards (985) ? » Pour lui comme pour le héros sartrien, l'enfer c'est les autres.

Les Confessions ont été une tentative d'évasion de cet enfer par la présentation d'une justification, elle-même complexe Jean-Jacques s'apaise en exténuant ses fautes, ou au contraire en les aggravant afin de s'en libérer par l'aveu cathartique. Après les révélations de Voltaire dans *Le Sentiment des citoyens*, il ne peut plus s'en tenir à un simple récit « Je savais, dit-il au Dixième Livre, qu'on me peignait dans le public sous des traits si dissemblables aux miens et quelquefois si difformes que malgré le mal, dont je ne voulais rien taire, je ne pouvais que gagner encore à me montrer tel que j'étais. » Grâce à lui, on aura pu voir « au moins une fois [...] un homme tel qu'il était au-dedans ».

Comme on sait, cet effort de dévoilement échoue monté à Paris pour combattre l'ennemi à visage découvert, il verra les aveux des *Confessions* tomber dans un silence perçu comme hostile, nul ne l'éclairera sur le complot qui l'entoure, sa sincérité aura été une sincérité pour rien « Madame d'Egmont fut la seule qui me parut émue ; elle tressaillit visiblement ; mais elle se remit bien vite, et garda le silence ainsi que toute la compagnie ²⁷. » C'est bien pourquoi il ne donnera pas suite à son intention, annoncée à la fin du Douzième Livre, de poursuivre son récit dans une troisième partie. Pas seulement parce qu'il avait promis au général Conway de ne pas évoquer l'épisode anglais et la querelle avec Hume, ni parce que les événements de Trye et du Dauphiné, trop récents, se brouillaient dans sa tête, mais parce que l'insuccès de ses lectures lui a montré la vanité de son projet il n'obtiendrait pas justice, personne ne livrerait la clé du complot ²⁸. *Rousseau juge de Jean-Jacques* sera l'ultime essai pour faire voler en éclats ce silence et l'œuvre enchaîne sur le mutisme constaté à la fin de la lecture des *Confessions*, pour évoquer, dans « Du sujet et de la forme de cet écrit », « le silence profond, universel, non moins inconcevable

²⁷. *Confessions*, page 656.

²⁸. C'est pourquoi il semble avoir renoncé à poursuivre toute entreprise de ce genre. Il écrit à Sartine, le 15 janvier 1772 « Après tant de vains efforts pour faire percer quelque rayon de lumière à travers les ténèbres dont on m'environne depuis dix ans, j'y renonce. [...] Que celui donc qui s'obstine à me juger ainsi reste dans le stupide aveuglement qu'il aime ; son erreur est de son propre fait ; c'est lui seul qu'elle déshonore. Après m'être offert pour l'en tirer je l'y laisse, puisqu'il le veut et qu'il est impossible de l'en guérir malgré lui (*Correspondance complète*, lettre # 6922). »

que le mystère qu'il couvre, [...] silence effrayant et terrible ²⁹ ».

Le résultat de l'acharnement des ennemis de Rousseau a été de faire de lui un être divisé d'un côté des écrits respirant l'honnêteté et la vertu, de l'autre un scélérat. Comment faire coïncider ces contradictions, faire apparaître, contre la diffamation et les interprétations mensongères, l'unité de l'auteur et de l'œuvre, celle de l'auteur avec lui-même et enfin l'unité de l'œuvre elle-même ³⁰ ? Une seule ressource se faire voir comme il est ou croit être, ce qui l'entraînera d'ailleurs à se faire, en définitive, moins le juge de Jean-Jacques que son fervent apologiste. Car si, dans *Les Confessions*, l'auteur consentait à abandonner le jugement au lecteur, il entend fournir ici une réponse définitive dont il est seul détenteur. L'exposé impartial ayant échoué, il ne lui reste que le coup de force se désaliéner du discours public par les témoignages de Rousseau et du Français, l'un et l'autre confrontés enfin avec un réel examiné impartialement, si l'on peut dire, en dehors de la scène, dans le non-dit du livre ³¹.

Rousseau donne ici de lui-même une image de l'enfermé, prisonnier moins d'un espace que d'un discours, incarcéré dans la geôle mentale que constitue l'opinion publique. Captif, il s'éprouve en victime dépourvue de tout moyen de défense. Parce qu'on lui tait ce dont on l'accuse, son tourment ne saurait avoir de fin et son imagination terrifiée le fait se voir se débattant en vain sous les tenailles de tortionnaires sadiques « Figurez-vous des gens qui commencent par se mettre chacun un bon masque bien attaché, qui s'arment de fer jusqu'aux dents, qui surprennent ensuite leur ennemi, le saisissent par derrière, le mettent nu, lui lient le corps, les bras, les mains, les pieds, la tête, de façon qu'il ne puisse remuer, lui mettent un bâillon dans la bouche, et passent enfin leur noble vie à le massacrer doucement de peur que mourant de ses blessures il ne cesse trop tôt de les sentir (756). »

Le pis est qu'il ne peut pas même faire entendre ses plaintes, puisque « ces Messieurs » l'ont enserré dans le piège de la fausse bienfaisance de quoi se plaindrait celui qui a mérité, et à qui l'on

²⁹. *Confessions*, page 662. - M. Foucault (Préface à *Rousseau juge de Jean-Jacques*, Paris, A. Colin, 1962, page vii) observe justement « Ce sont des anti-*Confessions*. Et venues comme de leur monologue arrêté, d'un reflux du langage qui éclate d'avoir rencontré un obscur barrage. »

³⁰. Voir Ch. V. McDonald, « The model of reading in Rousseau's *Dialogues* », *Modern Language Notes*, 93, 1978, page 724.

³¹. Voir J.-M. Goulemot, « Stratégies et positions dans les dialogues de *Rousseau juge de Jean-Jacques* », *Romanistische Zeitschrift für Literaturgeschichte*, 3, 1979, page 117.

épargne, le châtement suprême ? On n'agit que pour protéger le public et pour le protéger lui-même. Rien de plus insupportable à l'homme qui écrit « Tout don fait par force n'est pas un don, c'est un vol ; il n'y a point de plus maligne tyrannie que de forcer un homme de nous être obligé malgré lui (746). » Des mots comme *bienfait*, *bienfaisance*, *bienfaiteurs* sont ainsi détournés de leur sens, le langage même est miné comme véhicule de vérité ou moyen de communication³². Habilement, on a égaré le public « Le chef-d'œuvre de leur art a été de transformer en ménagements pour leur victime les précautions qu'ils ont prises pour leur sûreté. Un vernis d'humanité couvrant la noirceur du complot acheva de séduire le public, et chacun s'empressa de concourir à cette bonne œuvre [...] Concevez-vous qu'avec une pareille disposition d'esprit on puisse être équitable et voir les choses comme elles sont ? On verrait Socrate, Aristide, on verrait un ange, on verrait Dieu même avec des yeux ainsi fascinés, qu'on croirait toujours voir un monstre infernal (892 et 893). »

La prétendue générosité consiste à prouver au public l'ingratitude de Jean-Jacques, le Français le reconnaît « Je ne doutai plus que ce que sur leur parole j'avais pris pour bienfaisance et générosité ne fût l'ouvrage d'une animosité cruelle, masquée avec art par un extérieur de bonté (929). » À la transparence du monde idéal décrit au début du Premier Dialogue s'est substitué un univers truqué, édifié par des illusionnistes malveillants, hypocrites comme David Hume, « le bienfaiteur à toute outrance ».

Toute la question devient alors de restituer des contours exacts à son image estropiée, de la dégager du glacis où elle est prise. Dépouillé de son identité véritable, Jean-Jacques est devenu un être de parole, le produit d'un discours public aliénant qui n'est à son tour que l'écho de celui tenu en coulisses par les maîtres d'œuvre du complot. Aussi est-il, dans le Premier Dialogue, une absence, non une présence il est celui dont on parle et qui n'a pas accès à la parole³³. L'art des conspirateurs a consisté à détourner à leur profit une opinion publique naturellement arbitre du bien et du mal dans une société où régneraient la transparence et la justice³⁴. C'est le rôle qui lui était dévolu dans une note du *Discours sur l'inégalité* « Il n'a jamais existé de société, à quelque degré de

³². Voir J. Still, *Justice and Difference in the Works of Rousseau*, Cambridge University Press, 1993, page 63.

³³. Voir J.-M. Goulemot, pages 115 et 116.

³⁴. Sur cette question, voir C. Ganochaud, *L'Opinion publique chez Jean-Jacques Rousseau*, Paris, Champion, 1980.

corruption qu'elles aient pu parvenir, dans laquelle on ne fit aucune différence des méchants et des gens de bien ; et dans les matières de mœurs où la loi ne peut fixer de mesure assez exacte pour servir de règle au magistrat, [...] c'est à l'estime publique à mettre de la différence entre les méchants et les gens de bien ; le magistrat n'est juge que du droit rigoureux ; mais le peuple est le véritable juge des mœurs ; juge intègre et même éclairé sur ce point, qu'on abuse quelquefois, mais qu'on ne corrompt jamais ³⁵. »

Dans ce rôle, l'opinion publique est semblable à la volonté générale du *Contrat social* toujours droite, elle ne saurait se tromper. En effet, rappellent les *Lettres de la montagne*, « la voix du peuple est la voix de Dieu ». Cependant, ajoutait alors Jean-Jacques, « malheureusement cette voix sacrée est toujours faible dans les affaires contre le cri de la puissance, et la plainte de l'innocence opprimée s'exhale en murmures méprisés par la tyrannie. Tout ce qui se fait par brigue et séduction se fait par préférence au profit de ceux qui gouvernent ; cela ne saurait être autrement. La ruse, le préjugé, l'intérêt, la crainte, l'espoir, la vanité, les couleurs spécieuses, un air d'ordre et de subordination, tout est pour des hommes habiles constitués en autorité et versés dans l'art d'abuser le peuple ³⁶. »

Or, dans les *Dialogues*, l'opinion est aux mains des meneurs de jeu, complaisamment énumérés comme déjà dans les *Sentiments du public*, « les grands, les auteurs, les médecins, [...] tous les hommes puissants, toutes les femmes galantes, tous les corps accrédités, tous ceux qui disposent de l'administration, tous ceux qui gouvernement les opinions publiques (781) ». Si, comme la volonté générale, l'opinion publique ne peut errer, on peut vouloir l'égarer c'est, dans le *Contrat social*, la fonction des « brigues », des « associations partielles » au service des intérêts particuliers comme c'est, dans *Rousseau juge de Jean-Jacques*, la tactique des philosophes, la secte acharnée à perdre Jean-Jacques. C'est bien pourquoi l'argument de l'unanimité ou de la majorité perd son sens. Pour contester l'opinion de Rousseau, le Français croit pouvoir y recourir « Comptez-vous pour rien le calcul des voix, quand vous êtes seul à voir autrement que tout le monde ? » Mais son interlocuteur lui rétorque « Pour faire ce calcul avec justesse, il faudrait auparavant savoir combien de gens dans cette affaire ne voient comme vous que par les yeux d'autrui. [...] En un mot, je juge ici par moi-même (698). » C'est la reprise de la différence entre la volonté générale

³⁵. *Second Discours*, pages 222 et 223.

³⁶. *Lettres de la montagne*, pages 862 et 863.

et la volonté de tous « Ce qui caractérise la volonté est moins le nombre des voix que l'intérêt commun qui les unit », disait le *Contrat social*³⁷, et dans les *Dialogues*, cet intérêt commun a été occulté, dévié par les chefs du complot, utilisant et manipulant l'opinion à leur profit et pour servir leurs rancunes personnelles. Arme à double tranchant cependant, parce que la voix de la conscience ne saurait être étouffée une fois pour toutes. Certes, il n'y a rien à espérer des meneurs, « conscience éteinte », mais un sursaut peut se produire dans le public longtemps abusé. Il y suffirait d'une seule faille dans le système « Il y a dans la disposition publique un prestige entretenu par les chefs de la ligue. S'ils se relâchaient un moment de leur vigilance, les idées dévoyées par leurs artifices ne tarderaient pas à reprendre leur cours naturel (970) ». La société légitime ne saurait s'édifier que sur la justice et, comme le souligne Gérard Allard, Jean-Jacques est l'exemple du traitement injuste subi par un homme parfaitement juste³⁸. Qu'un seul individu réclame en vain cette justice et c'est la société tout entière qui se voit mise en cause.

Surprenant et significatif renversement comme dans la *Lettre à Christophe de Beaumont*, l'accusé accuse, le condamné en appelle contre ses juges du délit d'injustice, retourne contre eux la démarche d'une procédure illicite et se place sur le terrain proprement juridique. Fût-il cent fois coupable, nul ne peut être condamné sans être entendu. Cette situation, Jean-Jacques l'a rencontrée déjà lorsque Genève avait condamné l'*Émile* et le *Contrat social* sans l'entendre: « Quoi ! disait-il à Moulou le 22 juin 1762, décrété sans être ouï ! Et où est le délit ? où sont les preuves³⁹ ? » À ce cri de douloureuse indignation répond l'argumentation des *Dialogues*. Quand le Français ose dire « Sur tant d'invincibles preuves n'est-il pas complètement jugé sans qu'il soit besoin de l'entendre ? Où règne l'évidence du délit la conviction du coupable n'est-elle pas superflue ? », Rousseau le rappelle au plus élémentaire respect de l'équité et des formes « Vous avez d'un seul mot renversé toutes vos preuves. [...] Tant qu'on n'a pas entendu l'accusé, les preuves qui le condamnent, quelque fortes qu'elles soient, quelque convaincantes qu'elles paraissent, manquent du sceau qui peut les montrer telles (726 à 731). » Et Rousseau se muera dès lors en avocat de la défense, récusant, non pas encore les accusations, mais une procédure

³⁷. *Contrat social*, page 374.

³⁸. Voir G. Allard, «La pensée politique des *Dialogues* le juste, l'injuste et le juge », *Études Jean-Jacques Rousseau*, 7, 1995, pages 119 et 120.

³⁹. *Correspondance complète*, lettre # 1898.

inique.

Dans ce procès en revendication d'identité, il n'est pas étonnant que le texte soit traversé par des allusions, explicites ou implicites, à divers mythes de la quête. On songerait d'abord au thème du double, marqué dans le dédoublement entre Rousseau et Jean-Jacques, entre l'homme accusé et l'auteur des écrits. L'être confronté à son double - ici créé par la malveillance - éprouve le sentiment insupportable d'une scission intérieure entre le sujet et l'objet. Conscience percevante, il se voit désormais perçu, réifié - saisi « en soi », eût dit Sartre - par la conscience extérieure. Il lui faut lutter contre l'objet construit par les autres et qui appartient aux autres, qui ont dépouillé le sujet de son identité véritable « Donc, les autres voyaient en moi un être qui m'était inconnu, qu'eux seuls pouvaient connaître en me regardant du dehors, avec des yeux qui n'étaient pas les miens ; ils me prêtaient un aspect destiné à me demeurer toujours étranger, bien qu'étant celui que je revêtais pour eux (par conséquent un « moi » qui m'échappait complètement) ; ils m'attribuaient une vie qui me demeurait impénétrable. »

Ces quelques lignes ne sont pas extraites des *Dialogues*, mais d'un roman de Luigi Pirandello, *Uno, nessuno e centomila*⁴⁰. Elles s'appliquent cependant au cas de Jean-Jacques qui a lui aussi le sentiment d'une scission ontologique, qu'il s'épuise à résoudre jusqu'à ce que, par le biais de la fiction, il ait conduit le Français à admettre « Je conviens franchement que votre J. J. et celui de nos Messieurs ne sauraient être le même homme (875). »

À cette quête de l'essence s'allient les fréquentes évocations d'enfermement et de labyrinthe. Jean-Jacques lui-même s'était enfoncé dans le « labyrinthe obscur et fangeux de [ses] *Confessions* », mais il est ici engagé dans celui creusé par ses ennemis. Les allusions, on le sait, ne manquent pas « Ils ont élevé autour de lui des murs de ténèbres impénétrables à ses regards ; ils l'ont enterré vif parmi les vivants (706) » - « On l'étouffe à plaisir dans la fange, on s'amuse à l'enterrer tout vivant (743) » - on va « creusant sous ses pas tous ces tortueux souterrains, [ces] triples murs de ténèbres qu'on élève avec tant d'efforts autour de lui (752) » - il est « enfermé vif dans un cercueil (827) » - il est pris dans « la triple enceinte de ténèbres » de « leurs travaux souterrains (913) » - « l'immense édifice de ténèbres qu'ils ont élevé

⁴⁰. L. Pirandello, *Un, personne et cent mille*, Paris, Gallimard, 1930, page 25.

autour de lui (950) »⁴¹. Le labyrinthe est le lieu où l'on s'égaré, où la solitude se vit dans l'obscurité « On a trouvé l'art de lui faire de Paris une solitude plus affreuse que les cavernes et les bois, où il ne trouve au milieu des hommes ni communication, ni consolation, ni conseil, ni lumière, ni rien de tout ce qui pourrait lui aider à se conduire, un labyrinthe immense où l'on ne lui laisse apercevoir dans les ténèbres que de fausses routes qui l'égareront de plus en plus (713). »

Comme l'inconscient, le labyrinthe enferme la victime à l'intérieur d'un système qu'il est impuissant à dominer et où il doit affronter l'épreuve et la question de l'identité, de la vérité de soi errer, tâtonner, se perdre pour se retrouver. Avant tout, ce labyrinthe est pour Jean-Jacques une image mentale qui ne renvoie à aucune architecture exemplaire - Cnossos ou Piranèse -, représentation terrifiante d'une construction tortueuse et maléfique, figuration de l'univers du mal. Moins heureux que Thésée, il ne dispose pas d'un fil conducteur pour lui indiquer la bonne voie. Il y sera cependant fait allusion à la fin du Troisième Dialogue, lorsque Rousseau et le Français décident d'unir leurs efforts pour réunir des preuves de l'innocence de Jean-Jacques et « fournir à ceux qui viendront après nous un fil qui les guide dans ce labyrinthe (973) ». Tardives Arianes, qui ne guideront que la postérité.

À côté des thèmes du double et du labyrinthe, on reconnaîtra encore, en filigrane, celui d'Orphée. Est-ce par hasard que Jean-Jacques accorde tant d'importance à son œuvre de musicien, au *Devin du village* et au *Dictionnaire de musique*, au point de soutenir que celui qui n'aurait pas écrit *Le Devin* serait aussi incapable d'écrire les textes capitaux « Allez, Monsieur, celui qui a pu être assez vil et assez sot pour s'attribuer *Le Devin du village* sans l'avoir fait et même sans savoir la musique, n'a jamais fait une ligne du *Discours sur l'inégalité*, ni de *l'Émile*, ni du *Contrat social* (686). » Tout se passe comme si la vérité de l'ensemble de l'œuvre supposait la reconnaissance de Jean-Jacques musicien. Dès le Premier Dialogue apparaît une allusion sarcastique au mythe. Lors de la récente reprise du *Devin*, on s'exclamait « C'était le divin J. J., c'était le moderne Orphée (681). » Béatrice Didier l'a brillamment montré⁴², c'est par la visite au musicien que Rousseau tente

⁴¹. Pour le labyrinthe et les images de terreur, on a évoqué des parallèles avec Piranèse, Borges, Kafka, Goya, Poe, Artaud. Voir J. F. Jones, *Rousseau's Dialogues: an interpretive essay*, Genève, Droz, 1991, pages 138 et 139.

⁴². Dans « La visite au musicien », communication présentée au Colloque *Rousseau visité - Rousseau visiteur. Les dernières années (1770-1778)*, tenu à Genève les 21 et 22 juin 1996, dont le texte paraîtra dans le tome 42 dans *Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau*. Nous nous permettons de schématiser ici sa belle analyse.

de faire sortir Jean-Jacques des enfers et de réunir ce qui a été abusivement séparé, les *Dialogues* se développant alors selon l'architecture du mythe résolution de partir à la recherche de la vérité (Premier Dialogue), visite au musicien conçue comme démarche initiatique (Deuxième Dialogue), révélation de la vérité cachée (Troisième Dialogue).

Quelle que soit l'interprétation choisie, reste que les *Dialogues* sont l'ultime effort pour rompre le silence qui emmure Jean-Jacques, pour faire triompher la parole claire sur le discours mensonger. De là le recours à un écrit de type juridique. Jean-Jacques avait déjà utilisé une procédure d'appel au début des *Confessions* pour évoquer sa comparution devant le tribunal suprême « Je viendrai ce livre à la main me présenter devant le souverain juge. » Mais il s'adressait alors à Dieu, quand les *Dialogues* s'adressent aux hommes. Puisqu'on refuse d'instruire son procès, il l'instruira lui-même, se faisant de son mieux à la fois procureur et avocat de la défense. C'est pourquoi l'on peut s'interroger sur la nature et la fonction de dialogues en réalité factices, constitués le plus souvent de longs monologues où le Français sert surtout à relancer les explications de Rousseau dans un effort de communication qui ne saurait exister que sur le mode de l'imaginaire⁴³. Plutôt que d'y voir une expression du délire de l'interprétation, il convient d'y déceler une mise en scène destinée à le maîtriser en mimant une victoire dialectique, évidemment destinée à demeurer chimérique, une manière de théâtraliser le conflit pour s'en évader en parvenant, fût-ce sur le mode de la fiction, au rassemblement du moi divisé⁴⁴.

Le dialogue est chez Rousseau une forme exceptionnelle, qui n'apparaît guère que dans la seconde préface de *La Nouvelle Héloïse*, les *Lettres écrites de la montagne*, voire dans l'*Émile*⁴⁵. Encore s'agit-il, on s'en avise bientôt, de pseudo-dialogues, d'une simple mise en forme d'échanges dont la conclusion, en réalité, préexiste à l'écriture la seconde préface de *Julie* est au mieux une sorte d'interview supposée où l'auteur a préparé ses questions en fonction de ses réponses toutes prêtes, où il prévient les objections en les formulant pour mieux les réfuter.

C'est pourquoi l'on ne saurait comparer les dialogues de

⁴³. Voir J. M. Fahmy, « Rousseau et son public dans les *Dialogues* », *Revue de l'Université d'Ottawa*, 51, 1981, page 145 ; M. Lorgnet, « Rousseau juge de Jean-Jacques - *Dialogues* l'imaginaire de l'argumentation », *Francofonia*, 6, 1984, page 29.

⁴⁴. Voir M. Eigeldinger, page 287 ; N. Bonhôte, *Jean-Jacques Rousseau. Vision de l'histoire et autobiographie*, Lausanne, L'Age d'homme, 1992, page 232.

⁴⁵. Voir J. F. Jones, page 55.

Rousseau à ceux de son ami Diderot. Chez celui-ci, le dialogue est problématique, méthode de recherche, démarche heuristique ; comme dans un véritable débat, deux pensées s'affrontent, la thèse se heurte à l'antithèse sans qu'en résulte obligatoirement la synthèse ⁴⁶. Dans *Le Neveu de Rameau*, le cheminement se fonde sur une dialectique, la pensée des interlocuteurs ne préexiste pas au dialogue mais au contraire se cherche et questionne. Diderot n'y est pas Lui ou Moi, mais les deux sollicitations simultanées de son esprit et n'aboutit à aucune conclusion l'œuvre demeure ouverte, parce qu'aucun des interlocuteurs n'a définitivement tort ou raison. C'est l'attitude qui convenait à celui qui écrivait déjà dans les *Pensées philosophiques* « On doit exiger de moi que je cherche la vérité, mais non que je la trouve. » Une telle position est aux antipodes de celle de Rousseau.

Chez Diderot, le dialogue est mouvement vers la vérité à travers la multiplicité des possibles ; chez Jean-Jacques, il se fait, comme chez Platon, épictétique et rhétorique de la persuasion. Il l'a dit dans *Les Confessions*, il s'est imposé la tâche de « rendre son cœur transparent comme le cristal », son âme « transparente aux yeux du lecteur », afin de rectifier le jugement extérieur, de redresser l'erreur, de guérir les autres de leur vision erronée. C'est ce qu'il dit à Dusaulx, le 16 février 1771 « Je veux que tout le monde lise dans mon cœur ⁴⁷. » Lui sera vrai, que le lecteur soit juste. Cela suppose, en face de l'autobiographie, une attitude très différente de celle d'un Stendhal, chez qui la démarche est heuristique. Dans la *Vie de Henry Brulard*, il part à la recherche de lui-même, attend de l'acte d'écriture un dévoilement progressif « Qu'ai-je été ? que suis-je ? En vérité, je serais bien embarrassé de le dire. » Il n'y a pas trace de cet embarras chez Jean-Jacques, unique détenteur d'une vérité qu'il entreprend précisément de divulguer « Voilà, dit-il au Premier Livre, ce que j'ai fait, ce que j'ai pensé, ce que je fus. » Ce n'est pas d'un questionnement que surgira la vérité, mais d'une révélation, parce qu'il s'appuie sur une évidence « Je sens mon cœur ». Lui seul connaît sa différence et il la revendique aussi dans les *Dialogues* « Cet homme ne ressemble à nul autre que je connaisse ; il demande une analyse à part et faite uniquement pour lui (774). » Entendons uniquement faite *par* lui. Ici encore se dessine la différence avec un Stendhal. Rousseau l'assure, il repousse le principe d'une apologie, déshonorante et d'ailleurs inutile, et lui préfère l'entreprise plus difficile

⁴⁶. Voir R. Mortier, « Diderot et le dialogue philosophique », dans *Provocation et inspiration. Liber amicorum L. Flam*, Antwerpen, 1975, pages 468 et 469.

⁴⁷. *Correspondance complète*, # 6837.

d'une considération objective ⁴⁸ « Il fallait nécessairement que je disse de quel œil, si j'étais un autre, je verrais un homme tel que je suis (665). » Quelques décennies plus tard, dans *Henry Brulard*, Stendhal reprend l'image, sur le mode interrogatif « Quel œil peut se voir soi-même ? » Pour constater, cent cinquante pages plus loin « L'œil ne se voit pas lui-même. » Et Pirandello reprendra, un siècle après Stendhal « Impossible d'être son propre spectateur. »

En réalité, Jean Starobinski l'a montré ⁴⁹, la connaissance que Jean-Jacques a de lui-même ne procède pas de l'analyse, de l'enquête, mais de l'intuition, fondement d'une connaissance indiscutable. Il écrivait en tête des *Confessions* « Voici le seul portrait d'homme, peint exactement d'après nature et dans toute sa vérité. » Et il reprenait à la dernière page « J'ai dit la vérité. Si quelqu'un sait des choses contraires à ce que je viens d'exposer, fussent-elles mille fois prouvées, il sait des mensonges et des impostures. » Son discours n'est pas investigation, mais déclaration Rousseau est aux yeux des autres un mystère dont Jean-Jacques a la clé. C'est pourquoi le dialogue ne pouvait être pour lui qu'une stratégie d'exposition, non un authentique questionnement. Les *Dialogues*, pas plus que *Les Confessions*, ne posent réellement la question qui suis-je ⁵⁰ ? Semblable à la statue de Glaucus défigurée par la mer et les orages, la physionomie véritable de Jean-Jacques a été altérée dans le portrait perfide de Ramsay, travestie dans les propos mensongers de ses ennemis à lui seul de rétablir ses traits authentiques. Dans les *Dialogues*, l'explication souveraine et même l'apologie ne tardent pas à se substituer à l'hésitation et au doute dans un système où les objections du Français servent surtout à faire valoir les arguments de Rousseau au point que, dans les longues tirades de ce dernier, on remplacerait sans dommage le *il* par le *je*. Si, au début, les propos des deux personnages sont relativement équilibrés, il n'en va plus de même dès le Deuxième Dialogue par exemple, un monologue de huit pages de Rousseau est interrompu par une demi-ligne du Français, suivie de neuf autres pages artificiellement coupées par dix lignes de feintes passes

⁴⁸. Voir A. Pizzorusso, « Le " personae " nei *Dialogues* », dans *Rousseau selon Jean-Jacques*, Genève, Faculté des lettres, 1979, page 66.

⁴⁹. Voir J. Starobinski, *Jean-Jacques Rousseau. La transparence et l'obstacle*, pages 216 à 218.

⁵⁰. Comme le dit R. Osmont dans l'introduction aux *Dialogues* (page lxiii). Ce n'est pas non plus (J. F. Jones, pages 142 et 143) une allégorie de la nature de la vérité. Les *Dialogues* ne posent pas de questions ils apportent des réponses, ils sont mise au jour d'une vérité que la malveillance a défigurée.

d'armes sur lesquelles s'enchaînent quatorze autres pages de Rousseau ⁵¹. Entre la discussion et la révélation, la partie n'est décidément pas égale. *Rousseau juge de Jean-Jacques* est entreprise de dévoilement de l'unité ontologique, où le dédoublement n'est qu'une hypothèse provisoire.

Rousseau juge de Jean-Jacques s'achève donc sur la satisfaction de l'identité reconquise, mais dans une victoire aussi fictive que l'a été le dialogue. Certes, le Français ne résiste plus « Je veux vous faire ici ma confession sans détour. Je crois J. J. innocent et vertueux (945). » Mais ni lui ni Rousseau n'iront jouer les Don Quichotte. Jean-Jacques aura désormais leur sympathie, mais « ces Messieurs » ne seront pas confondus et il devra tout espérer du temps, d'une aléatoire postérité le véritable public continuera de lui échapper. C'est du reste ce que confirmera la suite. L'échec du dépôt à Notre-Dame, le mutisme de Condillac, la défiance à l'égard de Boothby renverront Jean-Jacques à ses doutes, à ses terreurs. Il tentera, dans l'« Histoire du précédent écrit » et surtout avec *Les Rêveries*, d'apprendre à ne plus « regimber contre la nécessité », à se résigner, à vivre « de [sa] propre substance », à courber la tête « Tout est fini pour moi sur la terre ⁵². » S'il écrit encore, c'est pour lui-même et sans espoir d'être entendu. Dans l'hiver 1777, quelque six mois avant sa mort, la Huitième Promenade enregistre la défaite « La ligue est universelle, sans exception, sans retour, et je suis sûr d'achever mes jours dans cette affreuse proscription sans jamais en pénétrer le mystère ⁵³. »

Du moins avait-il compris qu'agir était inutile. Un dernier sursaut d'espoir l'avait jeté parmi les hommes et c'est pourquoi les flâneurs du printemps 1776 avaient pu rencontrer un homme en habit gris à ramages tenant à la main des billets que le vent faisait crisser comme des feuilles mortes. Mais il ne trouva sur son chemin nul Français aimant encore la justice et la vérité.

Raymond Trousson
Université libre de Bruxelles

⁵¹. Voir pages 844 à 867.

⁵². *Rêveries*, page 999.

⁵³. *Rêveries*, page 1077.